

L'amplitude de l'œuvre des infirmières qui se consacrent à l'hygiène scolaire nous est révélée par les chiffres suivants: 43,897 enfants ont été l'objet de leur sollicitude, dont 27,199 examinés dans les campagnes et 16,698 dans sept villes et cités. On a constaté que 25,121 d'entre eux nécessitaient des soins de quelque nature, le plus souvent pour des causes bénignes.

Le tableau 3 relève les statistiques les plus récentes des hôpitaux et maisons de bienfaisance de la Nouvelle-Ecosse, puisées dans le rapport des inspecteurs des institutions humanitaires pour l'année terminée le 30 septembre 1923. On a remarqué dans le tableau 1 de ce chapitre, que cette province possède 24 hôpitaux traitant les maladies mentales et 22 maisons de refuge, mais les statistiques ci-dessous s'appliquent uniquement aux institutions placées sous le contrôle du gouvernement provincial. De même pour les sanatoria, un seul d'entre eux est inspecté.

3.—Hôpitaux, etc., de la Nouvelle-Ecosse, en 1923.

Détails.	Hôpitaux publics, privés et d'isolement.	Maternités.	Sanatoria pour tuberculeux.	Asiles d'aliénés et refuges.
Nombre d'institutions.....	16	1	1	24
Nombre de malades et d'internés au commencement de l'année.....	624	39	93	2,015
Admissions et naissances.....	9,409	482	227	826
Sorties, etc.....	9,930	872	213	822
Nombre de malades et d'internés à la fin de l'année.....	568	29	107	2,019
Recettes—Subventions du gouvernement..... \$	75,731	—	97,231	—
Contributions..... \$	217,585	—	157,877	—
Total..... \$	463,028 ¹	—	263,582	—
Dépenses—Appointements et salaires..... \$	124,427	—	88,440	—
Bâtiments et aménagement..... \$	63,728	—	84,451	—
Total..... \$	453,273 ¹	—	263,582	—

¹ Pour 14 hôpitaux seulement.

3.—Nouveau-Brunswick.

Les différents services du ministère de l'Hygiène de cette province s'occupent de la salubrité, des eaux potables, des maladies contagieuses, de l'inspection médicale scolaire, de la propagande et de la publicité en faveur de l'hygiène, du laboratoire pathologique provincial et de la direction de seize sous-districts d'hygiène.

Au point de vue administratif le département est dirigé par le Ministre de l'Hygiène, mais il est géré par le chef du Service de Santé. Son personnel, lequel avec le Ministre constitue le Bureau d'Hygiène, se compose du chef des laboratoires, de trois officiers de santé de district, de six inspecteurs de l'hygiène scolaire, d'un chef des infirmiers et d'un directeur des cliniques vénériennes.

Le chef du Service de Santé, dans son sixième rapport annuel, résume les travaux de ce département pendant l'année terminée le 31 octobre 1923, sous trois chefs principaux: salubrité générale, inspection médicale scolaire et compilation des statistiques vitales.

Au point de vue de l'inspection médicale scolaire, la province est divisée en six arrondissements, chacun d'eux étant subdivisé en sous-districts. Chacun de ces arrondissements possède un inspecteur médical; on s'est efforcé d'examiner l'état mental et physique de chaque écolier de la province, mais cette tentative n'a pas été couronnée d'un succès complet. Sur 53,709 élèves, on ne put en examiner que 44,247 au cours de l'année terminée le 30 juin 1923; parmi ceux-ci, 11,625 furent jugés normaux, tous les autres ayant quelque imperfection physique ou mentale. Les déficiences de la dentition, de beaucoup les plus nombreuses, se totalisaient